

## **JOURNÉE DES ASSOCIATIONS & FETE DU SPORT**

## Samedi 7 septembre 2024 – de 10h à 17h Stade Jean Pinet/avenue du Stade

## **DEMANDE DE PARTICIPATION**

Afin d'organiser la Journée des Associations 2024, vous voudrez bien compléter cette fiche et la retourner, au plus tard le 5 juillet 2024,

au Service Manifestations et Festivités et relations aux associations.

Tout formulaire remis après cette date ne sera pas pris en compte.

No	om de l'association :
140	Will do l'accordation :
Ac	tivité:
Ad	lresse:
Pe	rsonne à contacter :
Té	léphone :
Ma	ail :
	Avez veve un projet d'animetion :
	Avez-vous un projet d'animation :  □ NON □ OUI DEMONSTRATION (uniquement pour les associations culturelles) OU AUTRE (précisez en quelques mots :
>	Vos besoins :
	o équipements particuliers (podium, sono, etc.) ; précisez :
	<ul> <li>électricité – Indiquez les appareils que vous souhaitez brancher (et leurs puissances) : Prevoir vos rallonges et prises multiples aux normes en vigueur !</li> </ul>
Remar	que :
>	<b>L'installation des stands</b> : l'implantation générale sera aménagée en fonction des directives sanitaires imposées selon les textes et lois en vigueur.
	Le matériel mis à disposition : 1 table, 2 chaises et 1 grille. Il vous appartiendra d'apporter le matériel supplémentaire (tables, grilles, chaises, parasol) dont vous aurez besoin dans les limites de l'espace proposé.
	En cas d'annulation, il convient d'informer la mairie <u>au plus tard 48 heures avant la manifestation</u> .
	En cas d'absence non justifiée, le stand sera réattribué dès l'ouverture au public à une autre association.
	L'inscription pour l'édition de l'année prochaine sera systématiquement placée sur liste d'attente et ne
	pourra être prise en compte que dans la mesure où des emplacements seront disponibles.
Date	:Signature du responsable de l'association :